

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

~~~~~

**SÉANCE DU 11 AVRIL 2016**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
M Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.

~~~~~

**9a - PLAN DE CESSION DES BATIMENTS COMMUNAUX : PLACE DE PARKING  
RESIDENCE CARREROT (n° 187)**

Monsieur Michel ADAM expose que, par courrier du 11 février 2016, M. Vincent CHOCO a formulé une offre pour une place de parking à la Résidence Carrerot (place n° 187) à hauteur de 4 600 € net vendeur, conformément à l'avis des Domaines.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié qui en découle,
- **PRECISE** que les frais inhérents à la vente seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.  
Suivent les signatures.-



LE MAIRE,



  
**Hervé LUCBÉREILH**

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/04/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/04/2016